



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
Courriel : municipalite.champlain@infoteck.qc.ca



AVIS : Traitement de l'eau potable

La ville de Trois-Rivières a mis en place un nouveau système de traitement de son eau potable en utilisant la chloramine à la place du chlore.

La chloramine est un désinfectant plus stable et plus durable que le chlore qui conserve ses caractéristiques jusqu'à la fin du réseau de distribution de l'eau.

À compter du 1^{er} décembre 2017, le réseau d'aqueduc de la municipalité de Champlain pourrait être partiellement desservi par l'eau de la ville de Trois-Rivières.

L'utilisation de la chloramine ne change en rien les habitudes de consommation de l'eau potable sauf pour deux cas précis :

1. Les traitements de dialyse

Les personnes suivant des traitements de dialyse devront utiliser un filtre approprié. Leur médecin pourra les conseiller à cet égard.

2. Les aquariums

Les propriétaires d'aquariums devront ajouter un produit neutralisant en vente dans les animaleries

Cette opération devrait s'effectuer en toute transparence pour la majorité des résidents.

Il se pourrait toutefois que l'eau soit temporairement brouillée ou colorée. La Ville recommande alors de laisser couler l'eau et d'être attentif à sa couleur avant les lavages de vêtements.

Sachez qu'en tout temps l'eau demeure potable.

Si vous observez des anomalies ou si vous vous interrogez sur la chloramine, nous vous invitons à communiquer avec monsieur Jean Houde au 819-295-3979. La ligne Info-Santé 811 pourrait aussi vous aider.

Jean Houde, secrétaire-trésorier